



29 janvier 2024

Article 9

Procédure d'embauche et d'acquisition de la permanence

Nous vous partageons aujourd'hui, un aide-mémoire afin de vous rappeler les bonnes pratiques en lien avec l'application de l'article 9 de la convention soit la procédure d'embauche et d'acquisition de la permanence.

Vous y trouverez entre autres des explications concernant :

- Le comité de sélection;
- Le comité de permanence;
- Les différentes étapes à respecter si vous désirez mettre fin à une période de probation.

De plus, attaché à ce courriel, la grille d'évaluation pour l'acquisition de la permanence qui vous aidera dans l'évaluation de la travailleuse en période de probation, afin de décider ou non l'octroi de sa permanence.

Liens rapides vers les documents :

- [Aide-Mémoire Article 9.pdf](#)
- [Grille d'évaluation pour permanence APCPE Dyn.pdf](#)

Nous souhaitons bonne lecture et espérons que cet outil aidera à appliquer les notions de cet article.

Sophie Pouliot, CRIA, M.Sc.
Directrice générale APCPE
450 921-3447
Permanence@apcpe.com